

À Dampierre, Val d'Orléane a reçu la visite des élus, hier matin, alors que le public a accès à ses bassins et autres équipements depuis juillet.

Première mise en service en 1994

Si les effluents n'ont pas mouillé le maillat, ils n'ont pas bouillé leur plaisir à dire tout le bien qu'ils pensent de cette infrastructure. Pour mémoire, la piscine d'égouttage a été réalisée par la commune de Dampierre et mise en service en 1994. Repris en 2003 par la communauté de communes Val d'or et forêt et restructurée en 2006, le centre aquatique ne répondait plus aux normes actuelles, ni aux attentes et besoins de la population, ni à l'ambition de développement du territoire.

C'est sous le mandat du président Claude de Ganay, depuis



CÉRÉMONIE. Après son ouverture au public fin juillet, suite aux travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment, le centre aquatique Val d'Orléans a été inauguré hier matin.

député à plein-temps qui a assisté à l'inauguration par vidéo interposée, que la com-com s'engage dans un projet comprenant un bassin dédié à l'apprentissage de la natation et aux activités aquatiques (aquaérobic, aquafitness, aqua-aérobic, et équipé d'une banquette à bulles, un bain à remous et d'alcoôves pourvus de jets massants. Un espace bien-être orienté vers la détente du corps et de l'esprit.

avec son double hammam, ses saunas, son jacuzzi. Un espace forme qui procure toutes les conditions d'une salle de sport grâce aux appareils de cardio-training et de musculation de dernière génération. Sans oublier les aménagements extérieurs dont les baigneurs auront plus d'usage aux beaux jours avec cinq fameux pentagles (ou toboggans à quatre pistes) et une plage aquatique rassemblant de

jeux d'eau. « Le site remplit une mission de service public », a rappelé Nicole Lepetitier, présidente du Val de Sully. « Il accueille toute l'année les scolaires pour l'apprentissage de la natation, activité à laquelle la commune participe en prenant à sa charge 90 % du coût budgétaire de la séance. »

Et comme l'a confié Mohamed Mouly, vice-président de la région Centre-Val de Loire délé-

gué aux sports et pour qui c'était sa première visite sur le territoire, « cet équipement illustre les fondamentaux du service public, participe à cette volonté politique d'animer la vie sociale, économique, culturelle et touristique d'un territoire. »

Le centre aquatique a repris quelques longueurs d'avance dans sa conception même, mais également dans les prestations proposées aux usagers à l'image du programme « Domin'O » pour lutter contre la phobie de l'eau, l'aquafobie et à venir le swimcross. Une activité à découvrir au printemps pour vivre une nouvelle expérience hors, sur et dans l'eau, dans l'esprit du parcours du combattant.

Cet équipement a coûté

6 millions à la com com et subventionné par le conseil régional à hauteur de 454.000 €. Quant au conseil départemental, il a apporté une aide de 523.000 € dans le cadre de sa nouvelle politique d'aide aux collectivités et aux projets supra-communaux. ■